



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION  
DU BASSIN VERSANT DE L'OISE AMONT**

## Restauration de la continuité écologique sur le ru du Lerzy à La Capelle

### Tranche 2

### Compte-rendu de la réunion de chantier 30 Mars 2016

|                 |                                   |
|-----------------|-----------------------------------|
| • <b>Lieu :</b> | Sur le site du chantier – à 14h00 |
|-----------------|-----------------------------------|

|   |  |                       |
|---|--|-----------------------|
| • <b>Maître d'ouvrage :</b>   | • <b>Maître d'œuvre :</b>  | • <b>Entreprise :</b> |
| Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Oise amont (SIABOA) | Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques<br>(mise à disposition du Syndicat) | Mascitti Nino SA      |

| • <b>Nom, Prénom :</b> | • <b>Organisme :</b>                                    | Présent | Absent | Excusé |
|------------------------|---|---------|--------|--------|
| PREDHOMME Raymond      | Président du syndicat (SIABOA)                          | ✓       |        |        |
| BAILLEUL Bernard       | Vice-Président du SIABOA                                | ✓       |        |        |
| MERESSE Guy            | Maire de La Capelle                                     |         |        | ✓      |
| PRUSSE Marie Madeleine | Déléguée syndicat – commune de La Capelle               | ✓       |        |        |
| FELZINGER Guillaume    | Union des syndicats d'aménagement                       | ✓       |        |        |
| PACAUD Geoffrey        | Union des syndicats d'aménagement                       | ✓       |        |        |
| DUDIN José             | Technicien SIABOA                                       | ✓       |        |        |
| RAFFIN Vanessa         | Communauté de communes de la Thiérache du Centre (CCTC) |         |        | ✓      |
| MASCITTI Dominique     | Entreprise Mascitti                                     | ✓       |        |        |
| BARBIER Mickaël        | Entreprise Mascitti                                     | ✓       |        |        |
| MENVIELLE Erwan        | Agence de l'Eau Seine-Normandie                         | ✓       |        |        |

Les travaux de restauration de la continuité écologique sur le ru du Lerzy à La Capelle – tranches 1 et 2 – ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise Mascitti Nino SA – (siège : Villers Cotterêts / 02.)

● **AVANCEMENT DES TRAVAUX :**

- Les travaux de terrassement ont débuté il y a 10 jours.
- La zone de travaux a été matérialisée par l'entreprise et validée par le maître d'œuvre.
- Le sous-sol est composé d'une couche très épaisse d'argile compacte qui rend son extraction délicate.
- 80 ml du ruisseau a été, à ce jour, dessiné sur les 200 ml de cours d'eau à renaturer.



*Secteur aval du ru*



*Terrassement en cours*

- Les matériaux déblayés sont déplacés quelques dizaines de mètres hors de la zone de travaux. Les surplus d'argiles seront régalés en fin de chantier sur toute la zone de l'ancienne décharge.
- La terre végétale a été mise de côté afin d'être replacée, en fin de chantier, sur les berges et les banquettes pour permettre une végétalisation rapide du site.



*Déplacement des surplus de matériaux*

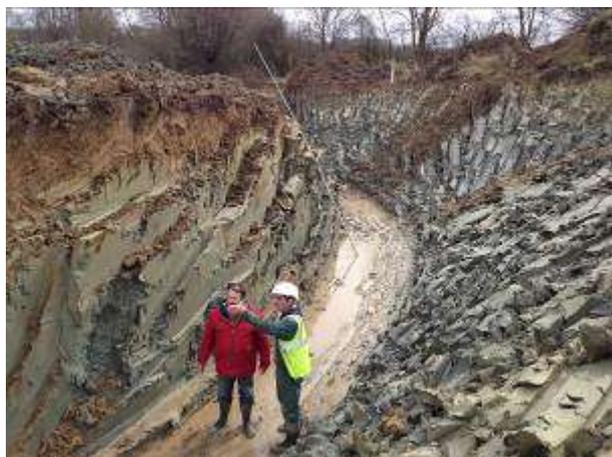


*Emplacement du futur lit de la rivière*

- Afin de diversifier les zones d'écoulements et éviter les terrassements trop importants, il est demandé à l'entreprise de réaliser des séquences de 30 m (pente 0,9-1,5%) et de créer une rupture de pente de 15-20 cm à chaque fin de séquence.

**REMARQUES, OBSERVATIONS ET TRAVAUX RESTANTS :**

- Monsieur MASCITTI souhaite un meilleur balisage et une mise en sécurité de l'ensemble du chantier. Des rubalises seront donc disposées autour de la zone de travaux afin d'éviter tout risque d'accident.
- Opération à venir :
  - ✓ Poursuite des travaux de terrassement et de l'ouverture de la zone
  - ✓ Création d'un lit de 1,60m de large
  - ✓ Talutage des berges en rive droite (2/1)
  - ✓ Talutage des berges en rive gauche (1/1)
  - ✓ Déplacement du surplus de déblais sur la zone de décharge
  - ✓ Création de séquences de 30m avec pente (0,9-1,5%) et rupture de pente de 15-20cm
  - ✓ Suppression de l'amont de la section busée au niveau du passage à gué



Réalisation de séquences et talutage des berges



Création de 120 ml de lit à effectuer

- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
 

|   |                |
|---|----------------|
| M. MASCITTI Dominique – entreprise Mascitti Nino SA ..... | 06.12.43.28.43 |
| M. FELZINGER Guillaume – Union des syndicats .....        | 03.23.20.36.74 |
| M. DUDIN José – Syndicat de l'Oise amont .....            | 03.23.97.90.24 |

• **LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION :**

La prochaine réunion de chantier aura lieu **le mercredi 06 avril 2016**, à 14h00, sur le site du chantier.

Le service technique,